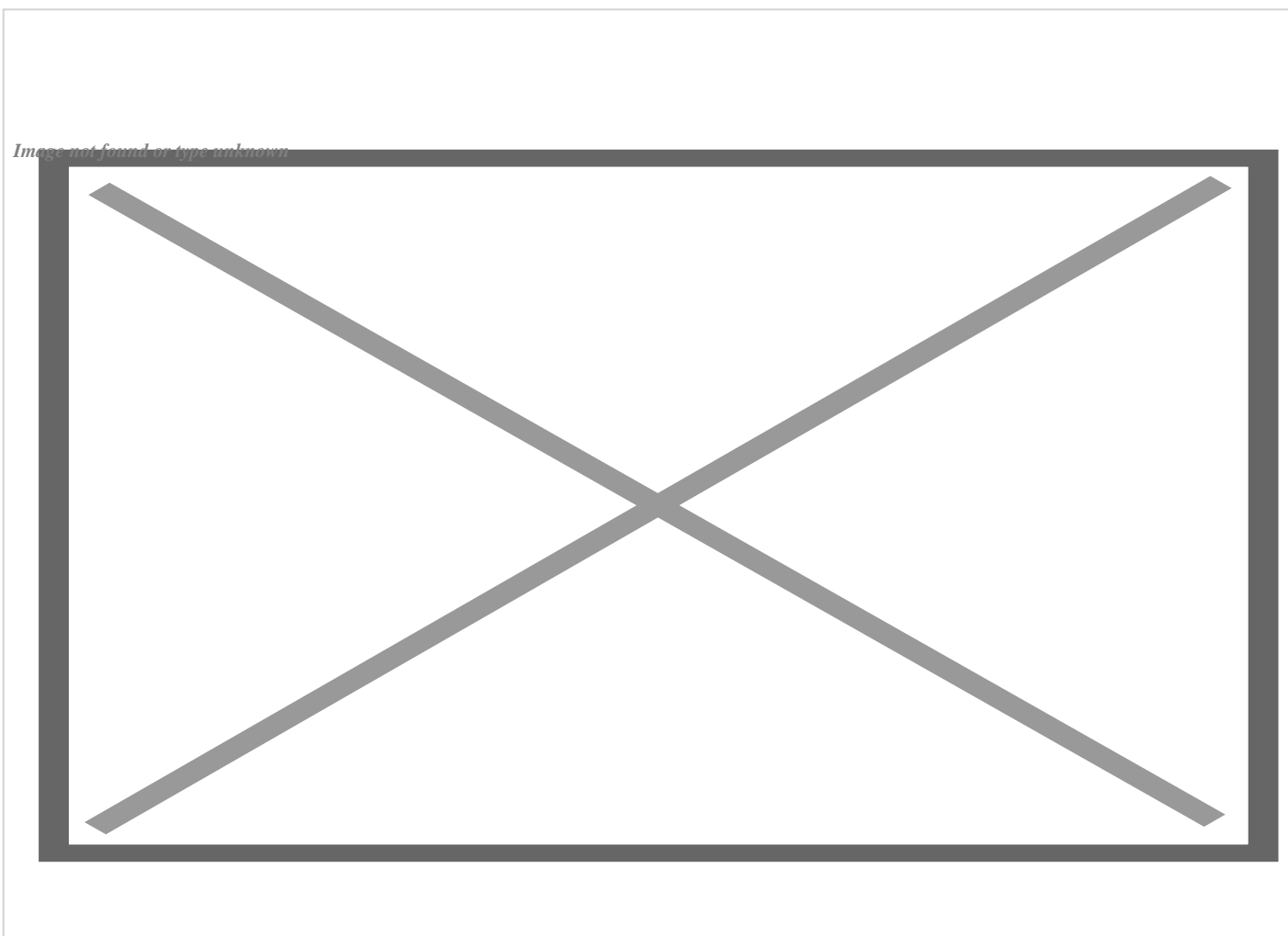


La FIFA et le Tribunal Arbitral du Sport seraient favorables à Messi face au Barça



La Havane, 1er septembre, (RHC).- La saga du divorce de Leo Messi et le Barça a pris un nouveau tournant. La jurisprudence de la FIFA et du Tribunal Arbitral du Sport donne la priorité au droit du travailleur. Elle obligerait ainsi le FC Barcelone à permettre le départ de Messi à partir du moment où un club intéressé demanderait son transfert auprès de la FIFA.

Ainsi donc, un juge pourrait statuer sur les conséquences économiques de ce transfert. Il devrait déterminer si le contrat passé par Messi est toujours valable ou si la Pulga devra verser les 700 millions d'euros requis par le Barça pour lâcher son meilleur joueur.

La justice doit trancher. Les normes veulent que si le transfert a lieu dans un autre club espagnol, ce dernier devra payer la clause conformément au Réal Décret 1006 sur la question des libérations. S'il part

dans un Club étranger c'est à lui de verser cette somme. A suivre donc!

Source : AFP

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/deportes/232841-la-fifa-et-le-tribunal-arbitral-du-sport-seraient-favorables-a-messi-face-au-barca>



Radio Habana Cuba